

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Rittershoffen séance du 28 octobre 2024 à 20 h

Présents : Weigel Jean-Bernard *Maire*, Hoffmann Thierry *Adjoint*, Klein Sébastien *Adjoint*.
Buhler Florine, Sattler Annick, Durst Jean-Jacques, Fischer Damien, Kern Marc, Rohrbacher Patrick, Wohlhuter Olivier.

Excusées : Diho Catherine, Schmidt Christine, Andler Mathieu, Stoehr Cédric, Vonau Fabrice

Secrétaire : Klein Sébastien.

Le compte-rendu comporte : 2 pages.
La réunion démarre à 20 h et se termine à 22 h 10.
Ajout du point 12.

1. Petite enfance : changement de structure, de gérance et prix du loyer de la MAM

Présentation de la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) « l'univers des petites libellules » par les 3 gérantes : Mmes WURTZ, LEONHARD et MULLER.

Le loyer est fixé à 1000 €, le bail de location devra être établi.

VOTE à l'unanimité pour le passage de Micro-Crèche à MAM ; autoriser le maire à signer le bail de location qui démarre au 01.01.25 et du prix du loyer fixé à 1 000€ par mois.

2. Validation du compte rendu de la séance du 12 août et du 2 septembre 2024

VALIDATION à l'unanimité des comptes-rendus.

3. Approbation du rapport annuel 2023 du Syndicat des Eaux du canton de Seltz

Présentation du rapport annuel 2023.

APPROBATION à l'unanimité.

4. Création d'un poste permanent de rédacteur à temps complet

La secrétaire a été promue au poste de rédacteur.

VOTE à l'unanimité pour la création du poste de permanent de rédacteur.

5. Recensement : nomination d'un coordinateur communal et désignation des agents recenseurs

ISINGER Cathy est proposée en tant qu'agent coordinateur communal.

ISINGER Cathy et EISELE Pascal sont proposés en tant qu'agent recenseur.

VOTE à l'unanimité pour ces nominations.

6. Choix d'une compagnie d'assurance pour la Commune à effet du 01/01/2025

Après avoir comparé plusieurs offres, celle de SMACL est la plus intéressante

VOTE à l'unanimité pour souscription auprès de SMACL.

7. Vente d'une parcelle à M. Stauffer Marc :

Suite délibération du 17 mars 2024 puis à celle modificative du 12 août 2024, relatives à la vente du terrain cadastré section 8 parcelle 18 de 1.27 are au prix de 4 275€ TTC l'are ; il est nécessaire de procéder aux clarifications suivantes :

- Déclaration d'inutilité de la parcelle pour les services publics communaux

VOTE à l'unanimité

- Déclassement du domaine public

VOTE à l'unanimité

- Création d'une servitude de passage (places de stationnement donnant accès au terrain)

VOTE à l'unanimité.

8. Location de 5 ares au chasseur René Gerber et associés

Afin d'implanter un abri, M. GERBER René sollicite la Commune pour louer 5 ares de la parcelle derrière l'ancienne gare, section 15, parcelle 93. Le maire propose une mise à disposition gracieuse.

VOTE à l'unanimité.

9. Demande d'un éclairage au 137A, rue des Romains

Les propriétaires du 137A, rue des romains nous sollicite pour la mise en place d'un éclairage. Un devis sera réalisé et le point sera de nouveau à l'ordre du jour d'un prochain conseil. Une réflexion sera également menée quant à d'autres situations semblables.

10. 80ème anniversaire de la bataille de Hatten-Rittershoffen et de la libération de nos deux villages

Présentation du programme prévue le 30 mars 2025 :

- Partie commune à Hatten et Rittershoffen
- Partie propre à notre village.

11. Rénovation de l'école maternelle : avancée du chantier

Point sur l'avancée des travaux via la projection de photos.

12. Virement de crédit

Chapitre 65 C/65736222 (subv. pour le budget annexe) – 70 000 €

Chapitre 011 C/61524 (travaux forestiers) + 70 000 €

VOTE à l'unanimité

13. Divers

- Achat de 7 éléments identiques de décoration lumineuse de Noël : remplacement de 3 éléments défectueux et ajout de 4 aux entrées du village.
- Impression du bulletin communal de fin d'année et dans le futur chez Médialogik de Drachenbronn.
- Arrêt du SCOTAN : répartition du foncier à l'échelle de la COCOM.
- L'approbation de la création d'une structure périscolaire à Rittershoffen par la COCOM sera actée lors de la séance du 6 novembre 2024.
- Un potentiomètre sera installé à la salle des fêtes afin de pouvoir mieux régler le flux d'air.
- Cimetière : à l'approche de la Toussaint, sur 16 tombes à l'abandon, une affiche a été apposée, demandant aux familles soit de les entretenir soit de les enlever ; à défaut la Commune se chargera de l'enlèvement de la pierre tombale.